

LES AGENTS DE LA HAUTE-LOIRE MEPRISES.....

Ce 17 Octobre 2007, notre hiérarchie nous a démontré sa haute conception du dialogue social, qu'elle nomme aussi facilement concertation.

Elle avait convié les représentants des personnels à un CTPD ayant pour thème, entre autre, le transfert de la relance des déclarations de successions au pôle Enregistrement.

Pour faire avaliser ce projet, elle avait mis en place 2 groupes de travail en amont. Tous les agents concernés par ce transfert s'y sont opposés. Seuls le Directeur qui avait mis cet objectif dans ses engagements pour l'année 2007 et le responsable du SIEC voulaient l'imposer.

Une précision croustillante, ce dernier avait à l'automne 2006 fait le forcing auprès de notre DSF en octobre, puis directement auprès du Directeur adjoint des Impôts, Monsieur Fenet lors de son passage en décembre pour empêcher ce transfert en démontrant tout les méfaits.

Une pétition dénonçait cette tentative de passage en force. Tous les personnels l'ont signée. Lors de ce CTPD les deux organisations syndicales ont argumenté pour démontrer que ce projet devait être repoussé, voire abandonné, car manifestement tous les paramètres n'avaient pas été pris en compte. Nous avons démontré aussi que les agents de l'enregistrement ont toutes les peines, actuellement, pour assurer un travail de qualité. L'aspect matériel, aussi, n'est pas satisfaisant. Tout ce qui intéresse notre encadrement c'est de changer le matériel de bureau pour qu'il soit ergonomique. Là il trouve de l'argent.

Après nous avoir « amusés » lors de la première convocation, ils nous ont fait croire qu'ils nous écoutaient lors de la deuxième. Pendant plus de 3 Heures, nous avons perdu notre temps... et le leur, tout cela pour qu'ils puissent affirmer qu'il existe un dialogue et que la concertation est réelle.

NON, cela s'appelle du mépris.

L'avenir des agents et des services devient de plus en plus incertains. Sous couvert de loyauté de nombreux responsables appliquent des décisions autoritaires qui n'ont aucun sens. Même s'ils désertent rapidement les lieux pour cause de limite d'âge ou pour assouvir leurs ambitions toujours plus grandes, ils n'hésitent pas un instant à imposer des restructurations dans la précipitation et contre l'avis unanime de leurs agents.

Face à ce mépris caractérisé, les organisations syndicales ont refusé cette pantomime de concertation. Elles ont refusé le vote bidon qui leur était proposé et ont claqué la porte.

Pour son dernier CTPD, notre Directeur, à ses heures Président aura réussi à démontrer toutes ses limites en matière de dialogue. Déjà, devant plus de 90% de ses agents, il avait menti, lors de la CAPL d'affectations locales.

Dès aujourd'hui, nous demandons à son successeur de reprendre ce dossier bâclé par notre hiérarchie, sous peine de risquer d'hypothéquer gravement tout échange entre les agents eux mêmes ou leurs représentants syndicaux.

NON A L'INSTAURATION SYSTEMATIQUE DU PASSAGE EN FORCE

LE DIALOGUE N'EST PAS UNE SIMPLE POSTURE

NON A L'IMPOSTURE INSTITUTIONNALISEE